

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7311200201

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7311200201>

Cette annonce a été mise en ligne le **1 décembre 2022** sur **Actu.fr**
Pour le département : **13 - BOUCHES DU RHONE**

CENTRALE DE FUNERAIRES
S.A.S. au capital de 8.415,18 €
Siège social : 159 avenue de la Viste – 13015
MARSEILLE
415 365 030 RCS MARSEILLE
Aux termes d'une déclaration du 29/11/2022 la société
FUNECAP SUD EST, S.A.S. au capital de 2 744 620 €,
dont le siège social est sis rue du Souvenir Français,
Quartier Saint Roch à 83390 CUERS, (302 077 169 RCS
TOULON), a, en sa qualité d'associé unique, décidé la
dissolution anticipée de la société CENTRALE DE
FUNERAIRES, à compter du 29/11/2022 étant précisé que
l'opération de confusion de patrimoine aura sur le plan
fiscal un effet au 01/01/2023. Conformément aux
dispositions de l'art. 1844-5 al.3 du Code Civil, les
créanciers de la société peuvent faire opposition à la
dissolution dans un délai de trente jours à compter de la
publication du présent avis devant le T.C. de MARSEILLE.

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Vincent TOUSSAINT
Directeur de Médialex

